

Actif net du portefeuille : 9,01 M€
Valeur liquidative de la part : 9,670 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

EPSENS IMMOBILIER a pour objectif de participer à la performance des marchés actions, taux et immobilier au travers d'Organismes de Placements Collectifs Immobilier (OPCI) de la zone euro. Le fonds n'utilise aucun indice de référence. La durée de placement minimum recommandée est de 5 ans minimum.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

Portefeuille

1 mois	2024	1 an	3 ans
1,58	2,00	5,80	-7,02

Performances annualisées (en %)

Portefeuille

1 an	3 ans
5,80	-2,40

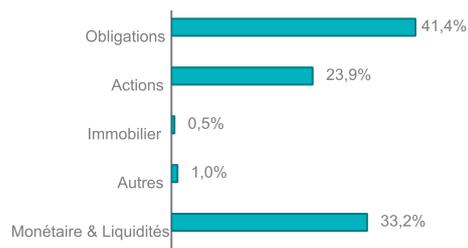
Performances annuelles (en %)

Portefeuille

2023	2022	2021
3,95	-12,31	3,28

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 05/08/2020

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCPE

Classification : Multi-actifs équilibré

Article SFDR ⁽²⁾ : 6

Code ISIN : FR0013506573

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,30%

Coûts de transaction : 0,12%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque action
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de durabilité
- Risque de change

⁽¹⁾ L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

⁽²⁾ SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.



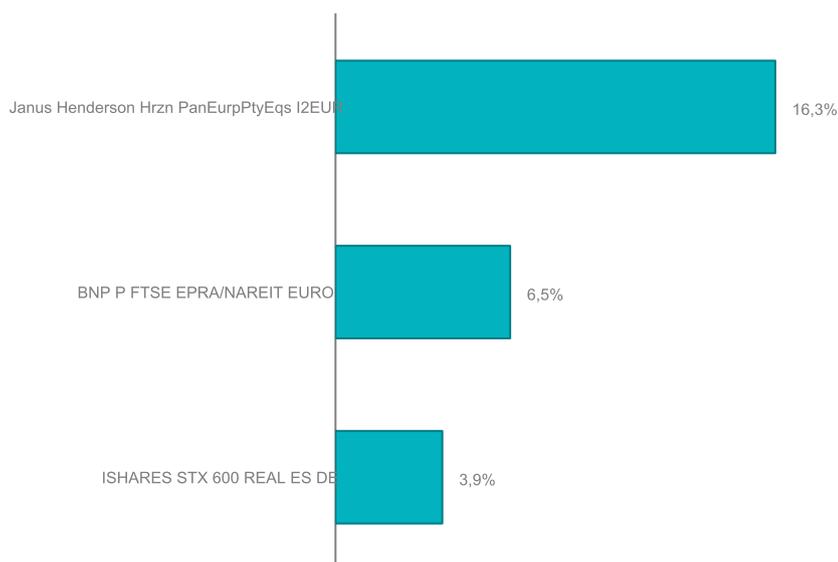
INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée
Portefeuille (en %)

	1 an	3 ans
Volatilité annualisée Portefeuille (en %)	3,78	4,91

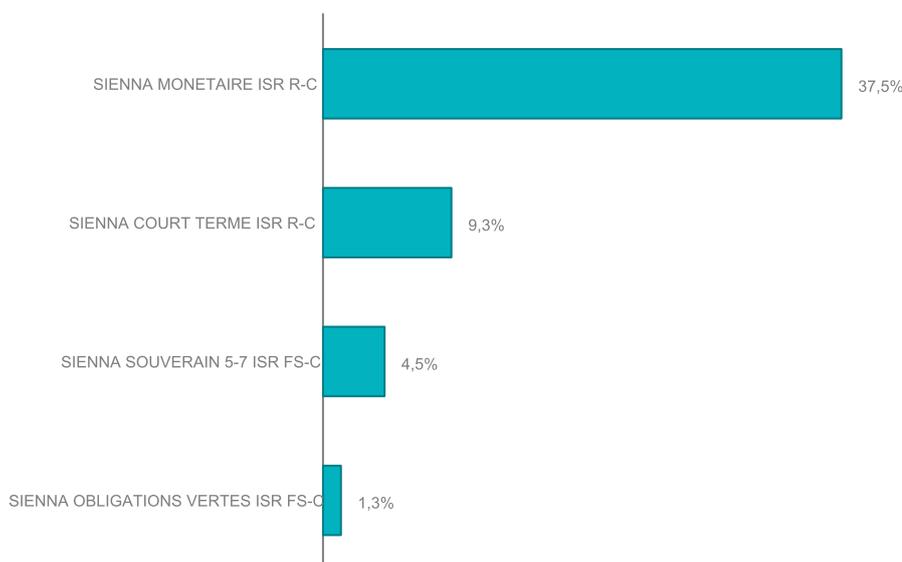
ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition par support



ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

Répartition par support



Économie et Marchés

Pas de vacances pour les marchés financiers. Il ne fallait en effet pas s'absenter trop longtemps outre-Atlantique. Les investisseurs ont ainsi progressivement intégré la confirmation du repli des pressions inflationnistes. Cela a nourri les anticipations de baisses de taux directeurs de la Fed (l'institution a fléchi vers une première baisse en septembre), avec actuellement près de trois baisses intégrées d'ici la fin de l'année. Face à ces éléments, les taux souverains américains ont nettement rechuté en juillet. Soulignons par ailleurs que la croissance se montre toujours relativement résiliente aux Etats-Unis contribuant à la solidité des marchés actions locaux. Ces derniers voient cependant une rotation thématique se matérialiser, défavorable aux valeurs de la technologie (-2% pour le NASDAQ-100) et qui porte surtout les petites et moyennes capitalisations (Russell 2000 à +10%), plus à même de bénéficier d'un potentiel nouveau mandat de D. Trump. La saison de publication des résultats du T2-2024 a par ailleurs débuté, et si elle demeure mitigée aux Etats-Unis, les entreprises européennes semblent confrontées plus directement à la faiblesse de la consommation en zone euro et aux maux toujours vivaces de l'économie chinoise. Ainsi, alors que plusieurs très grands groupes ont averti sur la faiblesse de leur activité, les prévisions de BPA sont révisées à la baisse en Europe. Notons par ailleurs que la faiblesse de la croissance européenne et de la consommation a également été attestée par plusieurs indicateurs économiques. La rotation en faveur des petites et moyennes capitalisations est moins évidente en Europe. Le cac small progresse de 6,20% quand le Cac est stable à +0,7% mais l'écart était dans l'autre sens le mois précédent.

Le mot du gérant

La croissance du P.I.B. mondial est à présent estimée autour de + 3,3 % en 2024, légèrement au-dessus des + 3,1 % de l'année dernière avec une croissance plus particulièrement robuste en Asie (Inde, Vietnam, Thaïlande, Taiwan). Cependant, l'environnement géopolitique international (Russie, Chine, Proche Orient) encore compliqué fait peser un risque baissier sur l'activité. Aux Etats-Unis, le ralentissement de l'économie se confirme mais sans récession. En Europe, le redressement des derniers mois semble interrompu. Comme attendu, les banques centrales FED et BCE ont opté pour des taux d'intérêt inchangés mais la voie est ouverte pour une baisse au mois de septembre prochain, compte tenu des progrès effectués en matière de désinflation sur le deuxième trimestre. Ceci a favorisé un net repli des taux souverains américains et européens. La saison des publications des résultats d'entreprises pour le 2e trimestre qui a débuté, a révélé de nombreuses déceptions en termes de croissance des ventes et de progression des bénéfices. Dans ce contexte, nous conservons une position neutre dans le fonds aussi bien pour la partie actions que pour la partie obligataire.



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.